
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Première séance – Mardi 10 juin 2008, à 17 h

**Présidence de M. Guy Dossan, président sortant,
puis de M. Thierry Piguet, nouveau président élu**

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *MM. Gérard Deshusses, Vincent Maitre, Eric Ros-siaud et Gilbert Schreyer.*

Assistent à la séance: *M. Manuel Tornare*, maire, *M. Rémy Pagani*, vice-président, *M. Patrice Mugny*, *M^{me} Sandrine Salerno* et *M. Pierre Maudet*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 29 mai 2008, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 10 juin et mercredi 11 juin 2008, à 17 h et 20 h 30.

1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Le président. Mesdames et Messieurs, j'ai plusieurs communications. La première concerne la lettre du Conseil administratif datée du 30 mai 2008, dans laquelle il nous informe avoir procédé à l'élection de son bureau pour la période du 1^{er} juin 2008 au 31 mai 2009. M. Manuel Tornare a donc été élu maire et M. Rémy Pagani a été élu vice-président. L'attribution des départements et la répartition des services de l'administration municipale demeurent inchangées, de même que les suppléants des magistrats.

Deuxièmement, je vous informe que, conformément à ce que nous avons décidé de manière générale lors de la dernière séance, il n'y aura pas de poste de télévision dans la salle des pas perdus et la télévision de la buvette ne retransmettra que TV Léman bleu.

Ensuite, les urgences qui seront déposées dans le premier quart d'heure de cette séance seront annoncées après l'élection du nouveau président ou de la nouvelle présidente.

Nous allons procéder maintenant à la lecture de trois lettres. La première est la lettre de démission de M^{me} Dominique Perruchoud de la Fondetec. Je prie notre secrétaire, M. Rubeli, d'en donner lecture.

Lecture de la lettre:

Genève, le 29 mai 2008

Concerne: ma démission du conseil de la Fondetec

Mesdames les conseillères municipales,
Messieurs les conseillers municipaux,

Par la présente, je vous remets ma démission du conseil de la Fondetec à fin mai 2008.

Pour des raisons professionnelles, je suis dans l'obligation de prendre cette décision, car mon emploi du temps ne me permet pas d'assister de façon régulière aux séances bimensuelles du conseil de la Fondetec.

Je saisis l'occasion de ce courrier pour vous remercier de m'avoir témoigné votre confiance en me désignant votre représentante auprès de la Fondetec.

En vous réitérant mes remerciements, je vous adresse, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, mes meilleures salutations.

Dominique Perruchoud

Le président. Nous avons reçu la lettre de démission de M^{me} Anne Pictet. Je redonne la parole à M. Rubeli pour la lecture de cette deuxième lettre.

Lecture de la lettre:

Genève, le 4 juin 2008

Concerne: démission du Conseil municipal

Monsieur le président, chères et chers collègues,

C'est avec regret que je me vois amenée à vous présenter ma démission du Conseil municipal pour le 23 juin 2008.

En effet, force m'est de constater après une année de législature que la charge de conseillère municipale n'est pas compatible avec mes obligations actuelles. Cette décision s'est néanmoins révélée difficile à prendre, l'année écoulée au sein du Conseil municipal ayant été une riche source d'expériences, d'apprentissages et de rencontres.

Je vous souhaite à toutes et tous mes meilleurs vœux de succès dans la poursuite de votre mandat, et tiens à remercier chaleureusement les services de la Ville et du Conseil municipal.

Anne Pictet

Copie: Service des votations et des élections

Le président. Nous avons également reçu une lettre du Service de surveillance des communes, adressée au Conseil administratif de la Ville de Genève, nous informant que l'arrêté PA-80 concernant le parc Barton ne peut être assimilé à un arrêté. Monsieur Rubeli, vous avez la parole pour la lecture de cette troisième lettre.

Lecture de la lettre:

Genève, le 20 mai 2008

Concerne: PA-80 «Maintien du parc Barton pour tous les citoyens et citoyennes de Genève» approuvé le 28 avril 2008

Monsieur le maire,
Madame et Messieurs les conseillers administratifs,

Nous revenons sur l'arrêté du Conseil municipal mentionné sous rubrique au terme de son instruction.

L'article 29, alinéa 1 de la loi sur l'administration des communes (LAC – B 6 05) stipule que le Conseil municipal exerce des fonctions délibératives et consultatives. L'alinéa 3 de ce même article indique que les fonctions consultatives s'exercent sous la forme de résolutions, d'avis ou de propositions non soumis à référendum. L'article 30 de la LAC donne la liste exhaustive des objets pour lesquels le Conseil municipal se prononce par voie de délibération. L'article 24 de la LAC traite du droit d'initiative des conseillers municipaux qui s'exerce soit sous la forme d'un projet de délibération, soit sous une autre forme prévue par le règlement du Conseil municipal.

Par le biais de l'acte précité, le Conseil municipal demande au Conseil administratif de veiller au maintien du parc Barton en zone de verdure, de proposer l'étude d'une variante de construction de l'extension de l'Organisation mondiale du commerce, une diminution des places de parking prévues dans le projet et enfin de ne pas réduire la jouissance du parc, ni l'accès au lac pour le public. Il s'agit manifestement de l'application du droit d'initiative des conseillers municipaux.

Toutefois, l'acte du 28 avril 2008 ne peut être assimilé dans sa teneur à une délibération sur un des objets décrits de manière exhaustive par l'article 30.

En conclusion, ce texte sera considéré comme l'expression d'un autre mode d'intervention des conseillers municipaux au sens de la LAC puisqu'il indique au Conseil administratif une ligne de conduite. Il devra être requalifié en motion ou en résolution au sens des articles 39 et suivants du règlement du Conseil municipal de la Ville de Genève.

Pour le surplus, le Service de surveillance des communes prend donc acte de ce document.

Le soussigné se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, Madame et Messieurs les conseillers administratifs, l'assurance de notre considération distinguée.

Guillaume Zuber
Directeur

Copie: M^{me} Marie-Christine Cabussat, cheffe du Secrétariat du Conseil municipal de la Ville de Genève

Le président. J'ai encore une communication qu'on vient de me transmettre. M. Tornare, maire, sera absent demain, mercredi 11 juin, dès 17 h, puisqu'il se trouvera à Bâle avec tous les maires de Suisse pour le match Suisse-Turquie.

3. Allocution du président sortant.

Le président. Monsieur le maire, Madame et Messieurs les conseillers administratifs, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, avant de quitter le perchoir de notre Conseil dans quelques minutes, vous me permettez, pour sacrifier à la tradition, de vous livrer quelques impressions de cette année, année qui ne peut qu'être inoubliable pour celui ou celle qui a l'honneur de présider une fois dans sa carrière politique le Conseil municipal de la deuxième ville de Suisse.

La première impression est liée à la fonction de représentation du président. En effet, au cours des nombreuses occasions qui m'ont permis de fréquenter toutes sortes de milieux, qu'ils soient associatifs, internationaux ou diplomatiques, j'ai été assez surpris, outre le fait que tous étaient très satisfaits, mais aussi parfois étonnés de rencontrer un élu, de constater que la Ville de Genève et ses autorités étaient généralement fort bien perçues, ce qui pouvait sembler, je dois bien l'avouer, peu évident de prime abord. La qualité de vie, la tranquillité et la richesse des activités qui s'y déploient ont d'autre part souvent été mises en exergue, en particulier par les représentants des organisations internationales et diplomatiques, ce qui devrait nous conforter dans notre mission de garantir les atouts et les intérêts de notre ville, ville internationale s'il en est.

Mais ce qui m'a surtout laissé parfois songeur, c'est que les discussions à bâtons rompus entamées lors de ces diverses occasions montrent que, souvent, les préoccupations de nos concitoyens sont presque à des années-lumière de celles dont nous débattons dans cette enceinte. L'un des enseignements à tirer me paraît donc que les autorités municipales, et en particulier notre Conseil, devraient se rapprocher un peu plus des habitants de notre cité et être plus à leur écoute.

Les autres remarques que je souhaiterais faire concernent plus spécifiquement le fonctionnement de notre Conseil. Lorsque j'ai accédé à la présidence en juin 2007, j'avais formulé plusieurs espérances. La première était que les nouveaux Conseils municipal et administratif puissent travailler en plus étroite harmonie. A part quelques dérapages que nous nous dépêcherons d'oublier, je l'espère, il faut constater que nos deux Conseils semblent actuellement faire plus front commun que ce que nous avons connu lors de la dernière législature, ce qui me fait dire que la concrétisation de cet espoir est pour l'instant en bonne voie.

Le second espoir que j'avais formulé était que notre Conseil, renouvelé à 50% à la suite des élections, pourrait amener une bouffée d'air frais à nos travaux et discussions. Mais, là, je dois malheureusement constater que la bouffée d'air frais espérée s'est transformée, depuis le début 2008, en étouffement quasi total. Pour la première fois dans l'histoire du Conseil municipal, nous avons en effet réussi à passer une session presque complète à débattre d'objets qui ne figuraient pas à l'ordre du jour. D'autre part, nous éprouvons toujours une peine certaine à avancer dans nos travaux, ce qui a eu pour corollaire l'adjonction systématique d'une troisième séance aux deux séances plénières mensuelles, ce qui est aussi un fait nouveau. Il faut toutefois rester optimiste et mettre cette situation sur le compte du simple rodage de début de législature. Je reste toutefois persuadé que, pendant les trois années qui viennent, notre Conseil saura acquérir une vitesse de croisière efficace, même si pour cela il ne pourra certainement pas éviter d'entreprendre quelques réformes au niveau de ses procédures de discussion.

Pour conclure, je tiens à remercier très chaleureusement le personnel du Secrétariat du Conseil municipal, placé sous la main experte de Marie-Christine Cabussat. En effet, sans leur professionnalisme, leur extrême disponibilité et leur amabilité sans faille, le travail du président, de son bureau et, par voie de conséquence, du Conseil municipal dans son entier, ne pourrait simplement pas se faire dans les excellentes conditions que nous connaissons. A vous toutes et tous, un grand merci. (*Applaudissements.*)

Mes remerciements vont également, bien évidemment, aux membres du bureau du Conseil, qui m'ont secondé avec une extrême compétence et qui m'ont apporté leurs précieux et judicieux conseils tout au long de cette année. Je crois, chers collègues, que cette expérience nous a aussi permis de tisser des liens particuliers entre nous.

Mes remerciements se portent enfin vers vous, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux. En effet, bien que j'eusse souhaité laisser un ordre du jour vierge à mon successeur, la qualité des débats, mais surtout leur caractère désormais le plus souvent courtois – mais nous savons bien que lorsqu'ils ne le sont parfois plus tout à fait il ne s'agit que du côté théâtral d'une arène politique – me laissent à penser que le Conseil municipal de la Ville de Genève est parfaitement digne de sa ville et que, toutes et tous, au-delà de vos dif-

férences et de votre appartenance politique, vous défendez avec passion, enthousiasme et sérieux cette cité qui est la nôtre.

Et enfin, sachez, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, chers collègues, que j'ai été particulièrement fier de présider cette assemblée. Je vous remercie. (*Applaudissements nourris.*)

Avant de passer aux élections, je tiens à saluer à la tribune du public M^{me} Alice Ecuivillon, ancienne présidente de ce Conseil, M^{me} Catherine Hämmerli-Lang, M. Albert Rodrik et M. David Metzger, ancienne conseillère et anciens conseillers municipaux. (*Applaudissements.*)

4. Election du président ou de la présidente, qui entre immédiatement en charge.

Le président. Mesdames et Messieurs, je vous rappelle que les élections ont lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il a lieu à la majorité relative.

Les secrétaires du bureau, c'est-à-dire M^{me} Moratti Jung, M. Chevalier, M^{me} Wenger et M. Rubeli, sont chargés de contrôler la distribution et le dépouillement des bulletins.

Je désigne sept scrutateurs, un par parti. Il s'agit de M^{me} Buchet-Harder (UDC), M^{me} Aubry Conne (L), M. Fiumelli (R), M^{me} Rys (DC), M. Rossiaud (Ve) – s'il n'est pas là le groupe des Verts est prié d'envoyer quelqu'un d'autre – M^{me} Brunier (S) et M. Zaugg (AGT).

Je commence par donner la parole aux chefs de groupe pour qu'ils annoncent leur candidat. Je donne la parole à M^{me} Valiquer Grecuccio.

M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio (S). Merci, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs, il y a moins de cinq mois, je présentais, au nom du groupe socialiste, la candidature de Thierry Piguet à la première vice-présidence du Conseil municipal, suite à l'élection de notre camarade et ami Jean-Charles Rielle au Conseil national. Aujourd'hui, au nom de mon groupe, j'ai le plaisir et l'honneur de soumettre à vos suffrages la candidature de Thierry Piguet à la présidence de ce Conseil. Vous me permettrez de rappeler certains éléments que j'avais alors soulignés, qui revêtent toutefois en ce jour une tonalité particulière due à ce moment solennel qu'est une élection à la présidence.

En effet, derrière la personnalité d'un candidat ou d'une candidate – ici d'un candidat – l'accent est mis avant tout sur le rôle rassembleur et fédérateur du président ou de la présidente du Conseil municipal, appelé notamment à organiser et à diriger nos débats et à représenter la Ville de Genève, notre Ville, avec la dignité qui sied à cette fonction.

Thierry Piguet, entré au Parti socialiste en 2002, qu'il a coprésidé avec Martine Sumi, a articulé son parcours politique et personnel autour de son combat contre les inégalités et pour la défense de tous les droits démocratiques. C'est animé par ses convictions qu'il représente notamment le Parti socialiste au comité de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) Genève, porté par le constat, dit-il, que nous vivons désormais dans une société irresponsable. Mais il ne baisse pas les bras. Sa devise «Sans passion jamais» le guide dans son activité tant politique que professionnelle. Ainsi, conseiller municipal depuis 2005, engagé dans la commission des arts et de la culture et la commission de l'aménagement et de l'environnement, il s'est notamment fait le défenseur acharné, convaincu et convaincant de Rousseau, de l'Espace Rousseau et de la culture en général. Ce même engagement le pousse à agir au quotidien dans l'exercice de son métier d'enseignant des techniques de communication orale, et à se rapprocher des jeunes exclus du système scolaire, notamment ceux qui se retrouvent sans perspective au sortir du cycle d'orientation.

C'est un homme de passion, passion qu'il manifeste également pour l'art de la scène. Après avoir été, comme il s'est défini lui-même, un «transmetteur apprenant» au côté de Guy Dossan, il s'engage à mettre sa passion au service du Conseil municipal de la Ville de Genève. Comédien, il connaît l'importance des coulisses et de l'ensemble des métiers du spectacle, indispensables pour aboutir à des spectacles de qualité. Ainsi, il saura être le transmetteur attentif auprès de celles et ceux qui nous appuient dans l'ombre pour que nous puissions travailler dans de bonnes conditions dans le souci de l'intérêt public. Je veux parler du Secrétaire du Conseil municipal et de sa responsable, des procès-verbalistes, des mémorialistes, des huissiers et des fonctionnaires que nous auditionnons. Ce moment est l'occasion de les remercier toutes et tous, chaleureusement.

Le Parti socialiste pourrait tirer aujourd'hui quelque fierté à la perspective de ces cinq prochains mois, puisque, d'une part, Laurent Moutinot en sa qualité de président du Conseil d'Etat et Loly Bolay en sa qualité de présidente du Grand Conseil ont la charge de représenter la République et canton de Genève et, d'autre part, Manuel Tornare en sa qualité de maire et Thierry Piguet, si vous lui accordez votre confiance, ce dont je ne doute pas, comme président du Conseil municipal de la Ville de Genève, représenteront la Ville.

C'est pourtant un autre message que je voudrais adresser au nom du Parti socialiste, un message plus modeste pour rappeler que Thierry Piguet saura, à

l'instar de ses camarades et des présidents et présidentes qui l'ont précédé, être digne de la charge symbolique qui lui incombe, être l'un des garants de la sérénité des débats démocratiques, être à l'écoute de chacun et de chacune, rester conscient qu'au-delà de ses mérites et qualités personnelles il s'agit de revêtir un costume de premier citoyen et de représenter ainsi la Ville de Genève, ville internationale et des droits humains.

Je suis donc certaine qu'il saura être le président de toutes et tous et, toujours avec passion, nous rappeler notre responsabilité collective d'élues et d'élus.

Le président. J'invite les scrutateurs, que j'ai désignés tout à l'heure, à venir au bureau pour recevoir les bulletins de vote à distribuer. Je rappelle qu'un seul nom peut être inscrit sur le bulletin. J'en profite pour saluer à la tribune du public mon ancien premier vice-président, le conseiller national Jean-Charles Rielle. (*Applaudissements.*)

Il a été distribué 75 bulletins et j'invite les huissiers à les récolter.

Je déclare le scrutin clos et je prie les scrutateurs et les secrétaires *ad acta* de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret, afin de procéder au dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultat de l'élection:

Bulletins distribués:	75
Bulletins retrouvés:	73
Bulletins blancs:	18
Bulletins nuls:	2
Bulletins valables:	71
Majorité absolue:	36

Le président. Est élu par 53 voix *M. Thierry Piguet* (S). (*Applaudissements nourris.*)

(M. Piguet prend place à la présidence.)

Le président. Nous passons à la suite de notre ordre du jour. D'abord, je vous annonce les motions d'ordre qui ont été déposées dans ce premier quart d'heure. Elles visent à inscrire les objets urgents suivants à notre ordre du jour:

- la motion M-808, de M. Alain de Kalbermatten, M^{mes} Anne Carron-Cescato, Anne-Marie Gisler, MM. Simon Brandt, Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Alexandre Wisard et M^{me} Marguerite Contat Hickel: «Été 2008, pas d'enfants abandonnés dans la rue!»;
- le projet d'arrêté PA-86, de M^{mes} Vera Figurek, Salika Wenger, Nicole Valiquier Grecuccio, Christiane Olivier, MM. Roland Crot et Jacques Baud: «Crédit extraordinaire de 69 000 francs en faveur de Fonction: Cinéma pour le projecteur de la nouvelle salle, sise à la Maison des arts du Grütli»;
- la motion M-809, de M. Simon Brandt, M^{mes} Anne-Marie Gisler, Patricia Richard, Nathalie Fontanet, MM. Alexandre Chevalier, Jean Sanchez, Jean-Charles Lathion et M^{me} Anne Carron-Cescato: «Maintenons le site artisanal du Vélodrome».

La motion d'ordre suivante demande que la résolution R-113 inscrite à notre ordre du jour, résolution du 26 mai 2008 de MM. Gérard Deshusses, Yves de Matteis, Grégoire Carasso, Christian Zaugg, Jean-Charles Lathion, Rémy Burri, Simon Brandt, Alexis Barbey, Roland Crot, M^{mes} Nicole Valiquier Grecuccio, Marie-France Spielmann, Marguerite Contat Hickel, Anne Carron-Cescato, Danièle Magnin et Catherine Buchet-Harder: «Soutien à la journée mondiale de lutte contre le travail des enfants», soit traitée ce soir.

Nous traiterons ces urgences lors de notre séance de 20 h 30.

5. Election:

a) du premier vice-président ou de la première vice-présidente;

Le président. Nous continuons avec l'élection du premier vice-président ou de la première vice-présidente. Je précise que les scrutateurs et les secrétaires *ad acta* désignés tout à l'heure fonctionneront toute la soirée.

Je donne la parole aux chefs de groupe pour qu'ils annoncent leur candidate ou leur candidat. Madame Wenger, vous avez la parole.

M^{me} Salika Wenger (AGT). Merci, Monsieur le président. En l'occurrence, il s'agit d'une première vice-présidente. J'ai le plaisir de vous présenter la candidature de M^{me} Vera Figurek au poste de vice-présidente du Conseil municipal de la Ville de Genève. Comme la valeur n'attend pas le nombre des années, elle n'a que

30 ans et seulement deux cheveux blancs – c’est elle qui me l’a dit. Il n’est pas question ici de vous faire un curriculum vitae complet, mais je dois quand même préciser qu’elle a obtenu son bac à 16 ans, ce qui n’est pas si courant, qu’elle est licenciée ès lettres et que, parallèlement à ses études, elle a enseigné aux adultes, au Collège, en primaire, à partir de 1994, c’est-à-dire l’année même de sa maturité. Elle a donc commencé assez tôt. Depuis 2001, elle est titulaire de classe. Voilà très rapidement son parcours professionnel.

En politique, Vera Figurek est membre de SolidaritéS au sein de notre alliance A gauche toute! Elle a été élue au Conseil municipal en 2003 et 2007 et, durant la première année de cette nouvelle législature, elle a officié comme présidente de la commission des arts et de la culture avec efficacité, doigté, mais surtout une patience que je lui envie... Par ailleurs, elle siège aussi à la commission des travaux.

Comme toutes celles et ceux qui siègent dans cette enceinte, elle est préoccupée par le bien commun, et son sens de la justice et de l’équilibre contribue à faire d’elle une personne dont les qualités sont appréciées par toutes et tous. Parmi ses qualités principales, nous citerons son sens de l’organisation, qui nous a toujours été très utile, une incroyable faculté d’adaptation et d’assimilation; dans un groupe comme le nôtre, ce n’est pas un luxe! Elle aime les contacts humains et la collaboration dans le cadre de projets communs, même quand elle garde ses propres convictions. Par ailleurs, elle sait présenter objectivement et mettre en application une décision collective, ce qui est relativement important au bureau, me semble-t-il. Mais, surtout, c’est une excellente médiatrice, indépendante, créative et qui a une résistance au stress qui devrait faire école chez nous.

Je vais ajouter que son expérience professionnelle lui a permis d’acquérir un sens aigu de la gestion et de la tenue de groupes, pas seulement de groupes d’enfants, mais de groupes d’adultes aussi, et ce au quotidien. Nous n’avons aucun doute, vu les capacités qu’elle a démontrées depuis deux législatures, qu’elle sera une excellente vice-présidente et je vous invite à voter pour Vera Figurek.

Le président. Je salue à la tribune du public M. Roberto Brogini, ancien président de notre Conseil municipal. (*Applaudissements.*)

Il n’y a pas d’autre candidat. J’invite les scrutateurs à venir chercher les bulletins et à les distribuer.

Il a été distribué 75 bulletins.

J’invite les huissiers à récolter les bulletins de vote. Je déclare le scrutin clos et je prie les scrutateurs et les secrétaires *ad acta* de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret, afin de procéder au dépouillement.

(Pendant le dépouillement, le président donne lecture de la composition des commissions permanentes (points 8 à 20 de l'ordre du jour.) (Voir p. 20.)

Résultat de l'élection:

Bulletins distribués:	75
Bulletins retrouvés:	75
Bulletins blancs:	15
Bulletins nuls:	2
Bulletins valables:	73
Majorité absolue:	37

Le président. *M^{me} Vera Figurek* (AGT) est élue avec 56 voix. (*Applaudissements nourris.*) Je prie M^{me} la première vice-présidente de me rejoindre au bureau.

b) du deuxième vice-président ou de la deuxième vice-présidente;

Le président. Nous passons à l'élection de la deuxième vice-présidence. Je passe la parole aux chefs de groupe pour qu'ils présentent leur candidate ou leur candidat. Monsieur Chevalier...

M. Alexandre Chevalier (L). Merci, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs, c'est avec honneur et un immense plaisir que j'ai, au nom du groupe libéral, la chance de vous présenter la candidature de M. Jean-Marc Froidevaux à la deuxième vice-présidence de ce Conseil. Homme de droit, il est aussi homme de culture et de talent. Présent dans ce Conseil depuis plus de douze ans, il en connaît parfaitement les moindres subtilités. Présent depuis longtemps dans l'action politique, préoccupé par le destin de notre ville et le bien-être de ses habitants, il nous fait partager, grâce à ses interventions, sa force, sa passion et l'authenticité de ses convictions libérales.

Jean-Marc Froidevaux, comme vous le savez, est un exemple pour celui qui s'intéresse à la vie politique. Il a cette grandeur d'âme que seuls les cœurs purs peuvent atteindre. C'est pourquoi nous vous présentons aujourd'hui sa candidature. Talentueux et exigeant, connaisseur de la maison municipale, Jean-Marc Froidevaux ne pourra que merveilleusement accompagner ce nouveau bureau qui se dessine pour l'année 2008-2009.

Le président. Il n'y a pas d'autre candidat. J'invite les scrutateurs à venir chercher les bulletins et à bien vouloir les distribuer.

Je vous annonce que 75 bulletins ont été distribués et j'invite les huissiers à les récolter.

Je déclare le scrutin clos. Je prie les scrutateurs et les secrétaires *ad acta* de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

(Pendant le dépouillement, le président poursuit et termine la lecture de la composition des commissions permanentes (points 8 à 20 de l'ordre du jour.) (Voir p. 20.)

Résultat de l'élection:

Bulletins distribués:	75
Bulletins retrouvés:	73
Bulletins blancs:	14
Bulletins nuls:	2
Bulletins valables:	71
Majorité absolue:	36

Le président. *M. Jean-Marc Froidevaux (L) est élu avec 58 voix. (Applaudissements nourris.)*

c) des quatre secrétaires.

Le président. Nous poursuivons avec l'élection des quatre secrétaires. Je donne la parole aux chefs de groupe pour qu'ils nous fassent part de leurs candidatures.

M. Jean-Charles Lathion (DC). Comme représentant démocrate-chrétien au bureau, nous proposons M. Alain de Kalbermatten. Alain de Kalbermatten est un Valaisan qui a cette particularité d'être né au Brésil, à Belo Horizonte. Je pense que, pour lui aussi, l'horizon sera beau dans ce Conseil municipal... Comme tout démocrate-chrétien qui se respecte ou qui veut l'être, il est père de famille, pas depuis longtemps, puisque le jeune Nicolas a un mois et demi.

Alain de Kalbermatten est un jeune entrepreneur du bâtiment. Il effectue dans ce Conseil municipal sa première législature et a siégé à la commission des travaux, à la commission du logement et à la commission de l'informatique et de la communication. Tout à l'heure, il me disait qu'il souhaitait devenir le secrétaire de tous et de toutes... J'espère que vous lui ferez un bon accueil.

M. Jacques Hämmerli (UDC). Monsieur le président, en préambule, je forme mes vœux pour que votre année de présidence se déroule de la meilleure des façons. Ensuite, j'ai le plaisir de soumettre aux suffrages de cette assemblée la candidature de mon collègue Roland Crot. Roland Crot siège depuis 2003, lors de notre arrivée dans ce Conseil municipal. Roland Crot est titulaire d'une maîtrise fédérale, il est commerçant. Comme conseiller municipal, il siège à la commission des pétitions, à la commission des sports et de la sécurité et il a encore récemment siégé à la commission des naturalisations, où il a fait l'objet d'un reportage dans la revue *L'Hebdo*. Je vous remercie de lui accorder vos suffrages.

M^{me} Sarah Klopmann (Ve). Les Verts ont l'honneur de vous présenter la candidature de M^{me} Anne Moratti Jung qui est conseillère municipale depuis cinq ans. M^{me} Moratti Jung a présidé, entre autres, la commission sociale et de la jeunesse. Au niveau des mandats politiques extraparlimentaires, elle a aussi présidé la commission consultative de la petite enfance. Au long de sa vie professionnelle, elle s'est beaucoup investie dans le travail en crèche et elle travaille actuellement en qualité d'administratrice pour Appartenances SA Genève.

Dans sa vie privée, M^{me} Moratti Jung est mère de deux jeunes filles et elle se bat pour le social et la culture. Nous souhaitons qu'elle soit bien élue dans ce bureau dans lequel elle amènera, nous en sommes certains, une touche de gaieté non négligeable et également la garantie d'une touche écologique.

M. Simon Brandt (R). Pour représenter le groupe radical au bureau, nous avons le plaisir de présenter M. Rémy Burri. M. Burri a maintenant une année de législature derrière lui, il a siégé durant cette année à la commission des sports et de la sécurité, et il intégrera la commission des pétitions en même temps qu'il fera son entrée au bureau.

A titre privé, M. Burri est âgé de 45 ans, il est père de deux enfants. Radical depuis de nombreuses années, Rémy Burri préside également l'Association radicale du Petit-Saconnex. Rémy apportera une touche de sérieux, car il a toujours les pieds sur terre et connaît les règlements sur le bout des doigts. Je ne peux donc

que le recommander à vos suffrages et je me réjouis de l'envoyer au sein de cette belle équipe du bureau.

Le président. Je vous rappelle que l'élection a lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il aura lieu à la majorité relative. J'invite les scrutateurs à venir au bureau pour recevoir les bulletins à distribuer. Je vous rappelle les noms des quatre candidats et candidate: M. Alain de Kalbermatten, M. Roland Crot, M^{me} Anne Moratti Jung et M. Rémy Burri.

Il a été distribué 74 bulletins et je prie les huissiers de les recueillir.

Je déclare le scrutin clos et je demande aux scrutateurs et aux secrétaires *ad acta* de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret pour le dépouillement.

Pendant le dépouillement, Mesdames et Messieurs, je vous propose de traiter le point 7 de notre ordre du jour: Fixation des jours et des heures de séances, ainsi que le point 20 bis: Election d'un représentant du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique.

Je profite de saluer à la tribune du public M. Noël Louis, ancien président du Conseil municipal. (*Applaudissements.*)

(Pendant le dépouillement, l'assemblée traite les points 7 et 20 bis de l'ordre du jour.) (Voir pp. 20 et 24.)

Résultat de l'élection:

Bulletins distribués:	74
Bulletins retrouvés:	74
Bulletin blanc:	1
Bulletin nul:	0
Bulletins valables:	74
Majorité absolue:	38

Le président. Sont élus: M. Alain de Kalbermatten (DC), avec 53 voix, M. Roland Crot (UDC), avec 44 voix, M^{me} Anne Moratti Jung (Ve), avec 48 voix.

M. Rémy Burri obtient 37 voix. Si d'autres candidats ne sont pas proposés, M. Burri est élu tacitement comme secrétaire du bureau du Conseil municipal...

M. Rémy Burri (R) est donc élu. (Applaudissements.)

6. Allocution du président élu.

Le président. Monsieur le maire, Madame la conseillère administrative, Messieurs les conseillers administratifs, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de la confiance que vous m'accordez en m'élisant à la présidence du Conseil municipal de notre ville.

Si c'est pour moi un honneur de siéger à cette place, après tant d'autres présidents et présidents, dont certain-e-s sont encore parmi nos rangs et que je salue ici, qui ont marqué de leur empreinte la politique municipale, c'est aussi une grande responsabilité, et je suis conscient de la lourde tâche qui m'attend. J'en serai digne et je m'engage résolument à mener ces débats avec la plus grande attention, la plus grande impartialité, et à être le président de toutes et de tous.

J'en profite pour remercier Guy Dossan, qui fut un président attentif, qui a su mener avec calme, humour et fermeté nos débats. Ce fut un réel plaisir de pouvoir siéger cette année à côté de toi, Guy, et de mieux te connaître.

Je remercie également mon parti pour son soutien à cette candidature, mes camarades socialistes qui m'ont encouragé à poursuivre mon engagement politique en prenant d'autres responsabilités. Je les remercie également de la confiance qu'ils me témoignent ainsi que de leur amitié.

Cette amitié qui, en dehors de nos dissensions politiques, de nos clivages, de nos idées et de nos valeurs, est bien présente au sein de ce Conseil. Derrière les convictions, il y a la femme ou l'homme, qui a pris l'engagement, face aux électrices et aux électeurs, de défendre des causes qui lui appartiennent. Cette femme, cet homme mérite profondément notre respect, tant dans les confrontations d'opinions que dans nos prises de parole. Si nous combattons des idées, des principes, nous ne combattons pas des personnes. Et je veillerai à ce que nul ne puisse être attaqué, diffamé lors de ces séances comme lors des séances de commissions.

Si j'ai choisi de faire de la politique, c'est parce que, tout comme vous, j'aime ma ville, mais ce qui me tient le plus à cœur, c'est le contact avec nos concitoyens, avec les habitantes et habitants de Genève. On dit que la démocratie s'enrichit des rencontres et des débats. Durant ma présidence, c'est sous l'angle de la rencontre et de l'échange que je me placerai et placerai ce Conseil.

D'abord – et je te remercie, Guy, de l'avoir évoquée dans ton discours – la rencontre avec la population. Cette population qui nous élit, qui nous regarde, qui nous suit dans nos débats, et qui parfois ne comprend pas bien nos actes politi-

ques, notre fonctionnement, notre façon d'être au sein de ces séances plénières. Qui nous voit tantôt dissipés, voire indisciplinés, quelque peu absents, un brin moqueurs, et qui ne peut imaginer le travail fourni par chaque conseillère et chaque conseiller municipal. Et je tiens à vous remercier pour votre engagement. Car il est essentiel de considérer notre investissement au quotidien, la lecture des nombreux documents que nous recevons, la préparation des séances de commission, où se fait une grande partie du travail politique, les rapports, les projets de motion, etc., c'est un lourd travail de l'ombre pour le grand public dans cet obscur caravansérail politique. C'est aussi une lourde tâche pour nos familles qui subissent cette passion pour le bien public, et j'ai une pensée pour elles qui doivent supporter nos horaires, nos absences, nos priorités et notre fatigue aussi.

Et j'ai, ce soir, une pensée émue pour mon épouse et mes enfants que j'aimerais remercier aussi de leur soutien.

Je souhaite donc aller à la rencontre de la population, qu'elle vienne à nous et ainsi renforcer nos échanges, par une meilleure communication, une meilleure information, et donner une meilleure image de notre Conseil municipal.

Il s'agira également, avec l'appui de vos chefs de groupe, des présidentes et présidents des commissions, de trouver les moyens nécessaires à l'amélioration de notre fonctionnement, pouvoir à la fois renforcer nos prises de décisions, maintenir nos convictions et les faire connaître, mais également alléger notre charge – plutôt grassouillette – et rendre ces débats encore plus constructifs. Je compte ainsi sur ces rencontres pour poursuivre cette réflexion sur un remaniement possible de nos procédures, et devenir ainsi davantage performants, pour le bien de la population et l'essor de notre ville.

Mais j'ai le devoir de faciliter les débats, et que vous puissiez vous exprimer librement. Imaginez un seul instant un parlement qui ne parlerait pas! Pas le nôtre en tout cas. Nous avons cette chance, nous disposons de ce droit, pour moi le plus fondamental de toute démocratie: le droit de dire, en plus du droit de croire, de penser, d'être tout simplement. Ce droit qui est souvent bafoué dans de nombreuses pseudo-démocraties, qui est inexistant dans les pays placés sous le joug dictatorial. Le droit de tout être humain, et le devoir de rechercher à tout prix cette liberté, d'y accéder. Le devoir de toute nation libre d'aider les autres à trouver les voies de cette liberté par la négociation et non par les armes.

Nous avons cette liberté, profitons-en! Et je ne peux pas m'empêcher de citer Jean-Jacques Rousseau dans le *Contrat social*: «Renoncer à sa liberté, c'est comme renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs.» Mais, comme toute liberté, elle s'arrête là où celle des autres commence. Pouvons-nous tout dire? Pouvons-nous le dire de n'importe quelle façon? Quarante ans après la révolte d'une génération qui interdit d'interdire, pouvons-

nous tout nous permettre? Une fois de plus, je ne priverai personne de sa liberté de dire, pour autant que ce soit dit dans le respect de nos lois, de nos institutions et des personnes.

Et, dans ce respect des institutions, je souhaite que notre Conseil municipal, parlement délibératif de la Ville de Genève, socle de la démocratie, le niveau politique le plus proche de la population, puisse se donner les moyens d'exister à part entière. Et qu'ainsi les habitantes et habitants de notre ville fassent la différence entre l'exécutif et le délibératif. Il s'agira donc pour moi que nous puissions reconsidérer nos diverses responsabilités et replacer l'institution que nous représentons dans son fondement démocratique, c'est-à-dire au centre de notre système politique communal. Mais il s'agit aussi de travailler en partenariat proche avec le Conseil administratif. Si nous avons des tâches bien précises, il convient de collaborer le plus étroitement possible avec le pouvoir exécutif, pour le bien des citoyennes et des citoyens, afin que nous puissions construire ensemble notre ville. J'espère pouvoir rencontrer le plus souvent possible le Conseil administratif et son président en particulier, maire de la Ville de Genève, afin que nos échanges permettent de trouver un meilleur positionnement de nos deux institutions et une synergie commune pour le développement de notre cité.

Ensemble, nous avons le devoir d'améliorer la qualité de vie de notre commune, de nous doter des moyens nécessaires pour rendre notre ville encore plus agréable: plus de logements et surtout des logements sociaux; des aménagements urbains qui favorisent les rencontres, le bien-être; et si nous avons déjà des parcs verdoyants, il convient de restituer aussi les places aux habitantes et habitants, de les rendre plus conviviales; d'imaginer un réseau piéton, un plan de circulation qui tienne compte des différents modes de transports, en favorisant d'autant plus les transports publics, les pistes cyclables et les vélostations; en développant les activités sportives, renforçant les installations qui permettent aux jeunes ou moins jeunes de se retrouver autour d'un sport, d'une détente commune; en proposant une offre culturelle pour tous les goûts, tous les âges, tous les styles; sans compter bien entendu les aides et les prestations sociales. Car comment pouvons-nous imaginer une vie de qualité, une ville agréable, paisible, riche, où il fait bon être, pouvoir se promener le long des rives du lac, admirer les drapeaux qui fleurissent sur les balcons, participer à la fête de l'Euro sur la plaine de Plainpalais, alors qu'une population vit dans une situation précaire, qu'elle n'a juste pas les moyens vitaux nécessaires, qu'elle survit plus qu'elle ne vit?

La liberté d'être, d'exister, c'est celle aussi que la société veut bien nous donner. Nous n'existons que parce que nous sommes reconnus dans une société, à laquelle nous participons, pour laquelle nous œuvrons, dans laquelle nous avons notre place. La marginalisation n'est pas une reconnaissance, ce n'est pas une liberté, c'est une entrave à la considération de la qualité de femme ou d'homme. Ces personnes, par leur situation, sont déjà exclues de notre société. C'est pour

moi une situation intolérable. Nous voyons de plus en plus une paupérisation d'une partie de la population, une montée des *working poors*, une dégradation d'un milieu déjà fragile. Un toit, un métier, un salaire décent sont les trois éléments fondamentaux que toute femme, tout homme a le droit, le devoir de revendiquer. C'est la base de son intégration dans la société, de sa reconnaissance par les autres qu'elle ou qu'il appartient à notre communauté. Je ne peux pour ma part imaginer une société qui s'occuperait d'abord de ses loisirs, de ses ornements, de son superflu, avant de s'occuper de ses habitants, de l'intégration de tous ses habitants et de privilégier d'abord la qualité de vie de celles et ceux qui en ont le plus besoin. Nous avons ce devoir envers cette population qui vit à Genève. Leur offrir le droit d'être, à part entière. Et ce droit dépend en partie de nos délibérations. Nous devons être en mesure, par nos projets, de fonder une société plus juste. Il est grand temps d'agir, plus que de réagir, par des propositions concrètes. Il est grand temps de mesurer toutes les conséquences de nos actes politiques.

Il en va de même pour nos jeunes. Et c'est un sujet qui me touche particulièrement en tant qu'enseignant. Et qui touche de même tous les enseignants, travailleurs sociaux et toutes personnes qui sont proches ou se sentent proches de la nouvelle génération. Chaque année, je vois des jeunes qui se marginalisent ou sont marginalisés, exclus des formations du postobligatoire, promus à rien, des jeunes qui ne trouvent pas d'apprentissage parce que le pouvoir économique ne leur laisse pas cette chance, parce que la mondialisation ne permet plus la simple humanité. Chaque année, je vois des jeunes au chômage qui n'ont pas d'autres choix que de pointer ou de zoner. La société devient en ce sens incivile et nous devons d'abord combattre cette incivilité. Nous sommes en train de perdre une part de notre jeunesse, une part de notre futur. Une société qui ne peut assumer sa jeunesse à part entière est pour moi une société qui se perd, qui se trompe. On ne fait pas le monde à moitié. On fait le monde avec tout le monde.

Quarante ans exactement après la disparition de Martin Luther King, j'ai envie de vous dire: «I have a dream», je fais le rêve d'une société plus moderne, équitable, qui, tout en respectant les idées, les valeurs et les rangs sociaux de celles et ceux qui la composent, rendrait aux plus défavorisés leur dignité.

C'est un vœu pieux, un plaidoyer tant pour l'Etat que pour notre commune, et je ne peux que suggérer aux partis, au Conseil administratif voire au Conseil d'Etat d'avoir une plus large réflexion en ce sens.

Pour terminer, en paraphrasant Rousseau une nouvelle fois, je vous dirai que «j'aime mieux être un homme à paradoxes qu'un homme à préjugés», et vous aurez compris pourquoi.

Je tiens d'ores et déjà à vous remercier pour le travail que nous allons faire ensemble durant cette année, et ainsi apporter à notre cité le rayonnement qu'elle mérite.

SÉANCE DU 10 JUIN 2008 (après-midi)
Fixation des jours et des heures des séances
Désignation des membres des commissions permanentes

Vive notre commune, vive Genève, vive la commune de Genève une et indivisible! (*Applaudissements nourris.*)

7. Fixation des jours et des heures des séances.

Le président. Mesdames et Messieurs, le bureau vous propose de maintenir nos séances plénières les mardis et mercredis à 17 h et 20 h 30. Quant aux séances supplémentaires, vous imaginez bien qu'elles vont se succéder...

8. Election des 15 membres de la commission Agenda 21.

La commission est composée de: *M. Christian Lopez Quirland* (S), *M^{me} Mary Pallante* (S), *M^{me} Andrienne Soutter* (S), *M. Gilles Garazi* (Ve), *M^{me} Claudia Heberlein Simonett* (Ve), *M^{me} Marie-Pierre Theubet* (Ve), *M^{me} Florence Kraft-Babel* (L), *M^{me} Danièle Magnin* (L), *M^{me} Hélène Ecuyer* (AGT), *M^{me} Catherine Gaillard* (AGT), *M. Richard North* (UDC), *M. Olivier Tauxe* (UDC), *M^{me} Nelly Hartlieb* (DC), *M. Robert Pattaroni* (DC), *M^{me} Anne-Marie Gisler* (R).

9. Election des 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement.

La commission est composée de: *M^{me} Isabelle Brunier* (S), *M^{me} Diana Duarte Rizzolio* (S), *M^{me} Silvia Machado* (S), *M. Alpha Dramé* (Ve), *M^{me} Claudia Heberlein Simonett* (Ve), *M^{me} Sarah Klopmann* (Ve), *M^{me} Nathalie Fontanet* (L), *M. Jean Sanchez* (L), *M. Pierre Rumo* (AGT), *M^{me} Salika Wenger* (AGT), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M. Gilbert Schreyer* (UDC), *M^{me} Marie Chappuis* (DC), *M^{me} Alexandra Rys* (DC), *M^{me} Anne-Marie Gisler* (R).

10. Election des 15 membres de la commission des arts et de la culture.

La commission est composée de: *M^{me} Christiane Olivier* (S), *M^{me} Véronique Paris* (S), *M. Thierry Pigué* (S), *M. Yves de Matteis* (Ve), *M^{me} Frédérique Perler-Isaaz* (Ve), *M^{me} Marie-Pierre Theubet* (Ve), *M^{me} Laetitia Guinand* (L), *M^{me} Florence Kraft-Babel* (L), *M^{me} Vera Figurek* (AGT), *M^{me} Catherine Gaillard* (AGT), *M. Jacques Baud* (UDC), *M. Jacques Hämmerli* (UDC), *M^{me} Anne Carron-Cescato* (DC), *M. Jean-Charles Lathion* (DC), *M^{me} Christine Camporini* (R).

11. Election des 15 membres de la commission de contrôle de gestion.

La commission est composée de: *M. Gérard Deshusses* (S), *M^{me} Annina Pfund* (S), *M^{me} Nicole Valiquier Grecuccio* (S), *M. Mathias Buschbeck* (Ve), *M. Alpha Dramé* (Ve), *M. Gilles Garazi* (Ve), *M. Alexandre Chevalier* (L), *M. Jean-Marc Froidevaux* (L), *M^{me} Hélène Ecuyer* (AGT), *M. Christian Zaugg* (AGT), *M. Jacques Baud* (UDC), *M. Roland Crot* (UDC), *M. Robert Pattaroni* (DC), *M^{me} Odette Saez* (DC), *M. Simon Brandt* (R).

12. Election des 15 membres de la commission des finances.

La commission est composée de: *M. Gérard Deshusses* (S), *M^{me} Annina Pfund* (S), *M^{me} Nicole Valiquier Grecuccio* (S), *M. Mathias Buschbeck* (Ve), *M^{me} Frédérique Perler-Isaaz* (Ve), *M. Alexandre Wisard* (Ve), *M. Alexandre Chevalier* (L), *M. Jean-Marc Froidevaux* (L), *M^{me} Hélène Ecuyer* (AGT), *M. Christian Zaugg* (AGT), *M^{me} Catherine Buchet-Harder* (UDC), *M. Jacques Hämmerli* (UDC), *M^{me} Nelly Hartlieb* (DC), *M. Robert Pattaroni* (DC), *M. Olivier Fiumelli* (R).

13. Election des 15 membres de la commission de l'informatique et de la communication.

La commission est composée de: *M. Grégoire Carasso* (S), *M^{me} Annina Pfund* (S), *M^{me} Martine Sumi* (S), *M^{me} Sandrine Burger* (Ve), *M. Yves de Matteis* (Ve),

M^{me} Anne Pictet (Ve), M^{me} Fabienne Aubry Conne (L), M. Jean Sanchez (L), M^{me} Hélène Ecuyer (AGT), M^{me} Salika Wenger (AGT), M. Sylvain Clavel (UDC), M. Pascal Rubeli (UDC), M. Alain de Kalbermatten (DC), M^{me} Alexandra Rys (DC), M^{me} Christine Camporini (R).

14. Election des 15 membres de la commission du logement.

La commission est composée de: *M. Christophe Buemi (S), M^{me} Diana Duarte Rizzolio (S), M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio (S), M^{me} Marguerite Contat Hickel (Ve), M^{me} Anne Moratti Jung (Ve), M. Eric Rossiaud (Ve), M. Alexis Barbey (L), M^{me} Danièle Magnin (L), M^{me} Charlotte Meierhofer (AGT), M^{me} Maria Pérez (AGT), M. Jacques Baud (UDC), M. Richard North (UDC), M^{me} Marie Chappuis (DC), M^{me} Odette Saez (DC), M. Grégory Baud (R).*

15. Election des 15 membres de la commission des naturalisations.

La commission est composée de: *M. Christophe Buemi (S), M^{me} Christiane Olivier (S), M^{me} Mary Pallante (S), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Alpha Dramé (Ve), M^{me} Anne Pictet (Ve), M^{me} Florence Kraft-Babel (L), M. Georges Queloz (L), M. Pierre Rumo (AGT), M^{me} Salika Wenger (AGT), M. Jacques Baud (UDC), M^{me} Catherine Buchet-Harder (UDC), M^{me} Anne Carron-Cescato (DC), M. Vincent Maitre (DC), M. Simon Brandt (R).*

16. Election des 15 membres de la commission des pétitions.

La commission est composée de: *M^{me} Silvia Machado (S), M^{me} Christiane Olivier (S), M^{me} Mary Pallante (S), M. Mathias Buschbeck (Ve), M^{me} Sarah Klopmann (Ve), M. Alexandre Wisard (Ve), M^{me} Linda de Coulon (L), M^{me} Laetitia Guinand (L), M^{me} Marie-France Spielmann (AGT), M. Christian Zaugg (AGT), M. Roland Crot (UDC), M. Jacques Hämmerli (UDC), M^{me} Anne Carron-Cescato (DC), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Rémy Burri (R).*

17. Election des 15 membres de la commission du règlement.

La commission est composée de: *M. Gérard Deshusses* (S), *M^{me} Véronique Paris* (S), *M. Thierry Piguët* (S), *M^{me} Marguerite Contat Hickel* (Ve), *M^{me} Sophie de Weck Haddad* (Ve), *M^{me} Anne Pictet* (Ve), *M. Alexandre Chevalier* (L), *M^{me} Danièle Magnin* (L), *M^{me} Maria Casares* (AGT), *M. Pierre Rumo* (AGT), *M. Roland Crot* (UDC), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M^{me} Marie Chappuis* (DC), *M. Vincent Maître* (DC), *M. Guy Dossan* (R).

18. Election des 15 membres de la commission sociale et de la jeunesse.

La commission est composée de: *M. Grégoire Carasso* (S), *M. Christian Lopez Quirland* (S), *M^{me} Martine Sumi* (S), *M^{me} Sandrine Burger* (Ve), *M^{me} Sophie de Weck Haddad* (Ve), *M. Gilles Garazi* (Ve), *M. Alexis Barbey* (L), *M. Georges Queloz* (L), *M^{me} Maria Casares* (AGT), *M^{me} Marie-France Spielmann* (AGT), *M^{me} Catherine Buchet-Harder* (UDC), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M. Alain de Kalbermatten* (DC), *M^{me} Alexandra Rys* (DC), *M. Simon Brandt* (R).

19. Election des 15 membres de la commission des sports et de la sécurité.

La commission est composée de: *M. Patrick Baud-Lavigne* (S), *M. Christophe Buemi* (S), *M. Jean-Louis Fazio* (S), *M. Mathias Buschbeck* (Ve), *M^{me} Anne Moratti Jung* (Ve), *M. Eric Rossiaud* (Ve), *M^{me} Fabienne Aubry Conne* (L), *M^{me} Nathalie Fontanet* (L), *M^{me} Charlotte Meierhofer* (AGT), *M. Christian Zaugg* (AGT), *M. Roland Crot* (UDC), *M. Olivier Tauxe* (UDC), *M. Vincent Maître* (DC), *M^{me} Odette Saez* (DC), *M^{me} Patricia Richard* (R).

20. Election des 15 membres de la commission des travaux.

La commission est composée de: *M^{me} Isabelle Brunier* (S), *M. Jean-Louis Fazio* (S), *M^{me} Andrienne Soutter* (S), *M^{me} Marguerite Contat Hickel* (Ve),

M. Alpha Dramé (Ve), M. Eric Rossiaud (Ve), M^{me} Linda de Coulon (L), M. Georges Queloz (L), M^{me} Vera Figurek (AGT), M^{me} Maria Pérez (AGT), M. Pascal Rubeli (UDC), M. Olivier Tauxe (UDC), M. Alain de Kalbermatten (DC), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Guy Dossan (R).

21. Election d'un représentant du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique (Statuts de la fondation, art.8) (RCM, art. 129, lettre B).

Le président. Nous procédons au remplacement de M^{me} Dominique Perruchoud, dont la lettre de démission vous a été lue tout à l'heure. Le Conseil municipal étant représenté au sein de la Fondetec par neuf membres à répartir proportionnellement au nombre de sièges obtenus par les partis, l'élection est tacite. Je demande au Parti socialiste de me donner le nom de son candidat ou de sa candidate. Madame Valiquer Grecuccio, vous avez la parole.

M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio (S). Au nom du Parti socialiste, j'ai le plaisir de présenter la candidature de M^{me} Valérie Boillat. M^{me} Valérie Boillat est syndicaliste à Unia, elle a notamment travaillé précédemment sur les questions des droits humains auprès de M^{me} Ruth Dreifuss. Aujourd'hui, comme je l'ai dit, M^{me} Boillat travaille comme syndicaliste à Unia dans la centrale bernoise et elle aura à cœur de défendre le tissu économique de notre ville, particulièrement les petites entreprises qui chercheront de l'aide auprès de la Fondetec.

M^{me} Valérie Boillat est élue.

22. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

23. Interpellations.

Néant.

24. Questions écrites.

Néant.

Le président. Nous allons interrompre là nos travaux, nous les reprendrons à 20 h 30. Mesdames et Messieurs, je vous invite et j'invite le public et la population à nous rejoindre pour la réception offerte par les autorités.

Séance levée à 18 h 40.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	2
2. Communications du bureau du Conseil municipal	2
3. Allocution du président sortant.	5
4. Election du président ou de la présidente, qui entre immédiatement en charge.	7
5. Election:	
a) du premier vice-président ou de la première vice-présidente	10
b) du deuxième vice-président ou de la deuxième vice-présidente.	12
c) des quatre secrétaires	13
6. Allocution du président élu.	16
7. Fixation des jours et des heures des séances.	20
8. Election des 15 membres de la commission Agenda 21	20
9. Election des 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement	20
10. Election des 15 membres de la commission des arts et de la culture	21
11. Election des 15 membres de la commission de contrôle de gestion	21
12. Election des 15 membres de la commission des finances.	21
13. Election des 15 membres de la commission de l'informatique et de la communication	21
14. Election des 15 membres de la commission du logement	22
15. Election des 15 membres de la commission des naturalisations.	22
16. Election des 15 membres de la commission des pétitions	22

17. Election des 15 membres de la commission du règlement	23
18. Election des 15 membres de la commission sociale et de la jeunesse	23
19. Election des 15 membres de la commission des sports et de la sécurité	23
20. Election des 15 membres de la commission des travaux	23
21. Election d'un représentant du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique (Statuts de la fondation, art. 8) (RCM, art. 129, lettre B)	24
22. Propositions des conseillers municipaux	24
23. Interpellations	25
24. Questions écrites	25

La mémorialiste:
Marguerite Conus